

# SOULLANS mag



## LA CONVIVIALITÉ AU CŒUR DU MARCHÉ NATURE

P 10-11



## VIE MUNICIPALE

### L'ACTU DE VOTRE COMMUNE

- Le nouveau stade opérationnel 1
- L'urbanisme, reflet du dynamisme de la commune 2

### ÉCONOMIE

- ZAE de Brécard, extension finalisée 3

### VIE CITOYENNE

- Station d'épuration : un parcours pédagogique inauguré 4
- Biodéchets le tri : réduction des déchets 5
- Travail des Services Espaces Verts 6
- Ateliers numériques 6
- Soullans, Terre de jeux 2024 7

### CULTURE & PATRIMOINE

- Musée Charles Milcendeau : Nuit Européenne des Musées 8
- Rendez-vous aux Jardins 9
- École Publique Charles Milcendeau : Dévoilement de la plaque 9

### DOSSIER

- Le Marché Nature, rendez-vous mensuel de la saison estivale 10

### VIE MUNICIPALE

- Le budget de votre commune 12
- Délibérations du Conseil Municipal 14
- Le Conseil des Sages 17
- Marie-France Bertaud, nouvelle conseillère municipale 17
- Le Conseil Municipal des Enfants 17

### L'ACTU DES ÉCOLES

- Une classe découverte inédite 18
- Réalisation d'un journal télévisé 18
- Le carnaval des enfants 19

### INFOS PRATIQUES

- Saison culturelle / 5<sup>ème</sup> Saison 19
- Bibliothèque municipale 19
- Nuit de la Lecture 20
- Mot de l'opposition 20
- Agenda des manifestations 21
- Adresses utiles 23
- Répertoire des associations 24

### Mairie de Soullans

- Rue de l'Océan - 85300 SOULLANS
- Tél. 02 51 68 00 24
- Site internet : [www.soullans.fr](http://www.soullans.fr)
- Adresse mail : [contact@soullans.fr](mailto:contact@soullans.fr)
- [www.facebook.com/villedesoullans](https://www.facebook.com/villedesoullans)

### Horaires d'ouverture

- De 9h00 à 12h15 et de 14h00 à 18h00 du lundi au vendredi
- De 9h00 à 12h00 le samedi
- Fermée au public le jeudi toute la journée.

Monsieur le Maire reçoit sur rendez-vous le vendredi après-midi et le samedi matin.

Directeur de la publication : Jean-Michel ROUILLE - Rédaction : Nathalie CHAILLOU. Crédit photos : Mairie de SOULLANS, Nathalie CHAILLOU, Lydia BRILLET, Communauté de Communes, Pixabay, AdobeStock. Création graphique : Virginie MAS - Impression : Imprimerie JAUFFRIT LE POIRÉ-SUR-VIE.

## Chers amis soullandais

La mission de Maire n'est certes pas un métier au sens strict du terme, mais elle en a toutes les exigences, voire plus car on est Maire 24 heures sur 24, sept jours sur sept. La fonction est passionnante, en revanche il faut être constamment disponible. Un Maire est souvent interpellé pour intervenir dans des problèmes ou des litiges d'ordre privé et on attend de lui des « jugements dignes du Roi Salomon ». Il faut répondre aux exigences croissantes de nos concitoyens et ceci dans tous les domaines. Gérer le quotidien, anticiper l'avenir, c'est le défi auquel la municipalité œuvre chaque jour. Ainsi la réflexion sur l'avenir de Soullans doit permettre d'anticiper les demandes de notre population.

Dernier exemple en date, le nouveau terrain de football dont la réception se fera prochainement. Que l'on ne s'y trompe pas, il ne s'agit pas seulement d'un nouveau terrain de jeu mais bien d'un équipement qui fait sens dans l'aménagement de la Plaine des sports où toutes les populations et activités sportives ont pleinement leur place. L'appel d'offres pour la réalisation de la salle multisports étant fructueux, les travaux doivent commencer en septembre prochain pour une durée de 18 mois.

L'aménagement de l'espace (îlot de l'église) vient de s'achever, un nouveau visage lui est donné, améliorant la visibilité et la découverte de la belle architecture de notre église. Cet aménagement structure le centre-ville et permet, par des liaisons douces d'ouvrir les espaces sur les différents équipements, tout en améliorant les stationnements.

Le recensement de janvier dernier fait apparaître une augmentation de la population à plus de 4600 habitants. Il est clair que la forte augmentation de la population due à de nouveaux arrivants transforme le visage de la commune, par l'urbanisation notamment. Soullans est en pleine évolution et nous devons tout mettre en œuvre pour que cela continue et soit bénéfique aux commerces et activités locales. Mais ces signes de vitalité se traduisent également par l'émergence de nouveaux besoins en équipements et en matériels adaptés. Notre rôle d'élus est de veiller à respecter l'équilibre entre aménagement du territoire, développement et préservation du cadre de vie. Ces chantiers nous les menons avec toute notre énergie et surtout dans le respect d'un budget serré et responsable.

Dans cette période où les beaux jours arrivent, cela doit être l'occasion d'affirmer de la tolérance, du respect et de la solidarité. La solitude des uns s'incruste dans l'indifférence des autres (la solitude des uns indiffère les autres). A contrario les attentions bienveillantes relient les uns avec les autres. Cordiales et rassurantes, de bonnes relations de proximité profitent à tous.

Pour finir, je souhaiterais vivement remercier les élus et agents municipaux pour toute la dynamique et l'implication de chacun au service du bien commun.

Bonnes vacances

JEAN-MICHEL ROUILLE  
Maire de Soullans



APPEL  
À  
BÉNÉVOLES

## Transport solidaire

# Mise en place dès septembre !

Projet porté de longue date par la municipalité, un service de transport solidaire est sur le point de se mettre en place pour une mise en fonctionnement dès l'automne 2023.

À cet effet, la Ville lance un appel à bénévoles aux volontaires souhaitant soutenir les acteurs impliqués dans ce service d'accompagnement.

Le transport solidaire a pour vocation de permettre aux Soullandais privés de moyen de mobilité et sous certaines conditions de se rendre à des rendez-vous relevant d'une nécessité.

Les conducteurs volontaires sont invités à se rapprocher de la Mairie par téléphone au **02 51 68 00 24** ou en adressant un mail à [accueil@soullans.fr](mailto:accueil@soullans.fr)

La Ville remercie d'ores et déjà celles et ceux qui pourront se mobiliser dans cet élan de solidarité tant attendu !



*Les phases successives de travaux se sont déroulées sur 8 mois.*



## Aménagement de la Plaine des sports Le nouveau stade opérationnel

**Dans le cadre du projet d'aménagement de la nouvelle Plaine des sports qui prévoit la création d'un nouveau stade a eu lieu le vendredi 12 mai 2023 la remise des clefs du nouveau bâtiment technique.**

Tout le matériel nécessaire à l'entretien du stade, ainsi que celui entreposé par les boulistes et joueurs de foot dans l'ancien local situé sous les gradins, a été transféré dans ce nouvel espace. Mis à la disposition des services techniques et des associations, ce nouveau bâtiment se veut pour tous à la fois plus spacieux et plus pratique. Prévues initialement fin avril, la réception des travaux a néanmoins subi indépendamment de la volonté de la municipalité un retard de livraison. Pour compenser le

manque de précipitations constaté ces derniers mois, un système d'arrosage automatique a été mis en place par l'entreprise mandatée tandis qu'un sursemis a en parallèle été effectué au printemps afin d'offrir un terrain de qualité.

C'est dans ce contexte qu'ont pu évoluer les joueurs de foot à l'occasion d'un grand tournoi organisé lors du week-end de Pentecôte, avec notamment pas moins de trente-quatre équipes accueillies le lundi 29 mai. L'entretien des deux terrains sera par ail-

leurs facilité grâce à l'acquisition d'un robot tondeuse sans fil automatique guidé par GPS. Son utilisation permettra à la fois de maintenir la qualité du sol dans un état stable, tout en allégeant le travail des services techniques.

Conformément à l'avancée du projet de la Plaine des sports, l'ancien stade sera démolé en fin d'année, pour laisser place au chantier du complexe sportif qui démarrera en automne, avec pour échéance une réception attendue en 2025.





Le « Clos de la Scierie » verra le jour à l'horizon 2025.

## Le « Clos de la Scierie » Nouveau lotissement communal en 2025

La commune est de fait parfaitement en capacité d'accueillir de nouveaux arrivants, et un projet de lotissement communal est en ce sens enclenché sur le terrain de l'ancienne scierie, situé en entrée de bourg et en friche depuis une quinzaine d'années. Propriétaire de la parcelle à ce jour, l'EPF (Établissement Public Foncier) procédera à des travaux de dépollution à l'automne prochain, jusqu'à la fin de l'année. Cette phase de dépollution achevée, le terrain sera en début d'année prochaine rétrocédé à la commune, qui deviendra alors maître d'ouvrage de l'opération du projet de lotissement communal qui portera la dénomination de « Clos de la Scierie ». À l'horizon 2025 verront le jour trente-deux maisons individuelles et vingt-quatre logements collectifs, dont douze sociaux.

## L'urbanisme Reflet du dynamisme de la commune

**Le recensement effectué en ce début d'année fait ressortir un accroissement net de la population soullandaise avec le franchissement du seuil des 4 600 habitants, tandis que le précédent recensement de 2019 enregistré 4 259 Soullandais.**

Reflet du dynamisme de la commune, cet accroissement de la population se traduit par un renforcement d'activité en matière d'urbanisme, notamment depuis la mise en place du PLU (Plan Local d'Urbanisme) en 2018 qui a rendu possibles les divisions de parcelles.

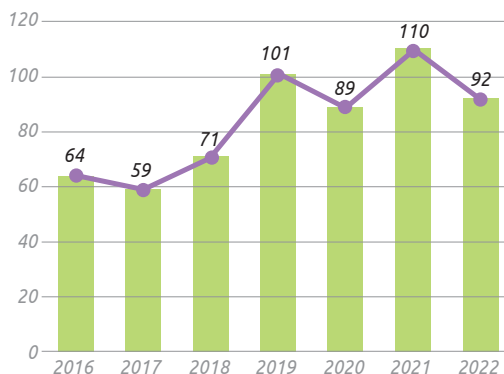
Plus accessibles financièrement, les lotissements ont favorisé ces dernières années l'installation de nouvelles familles, de plus en plus de jeunes arrivent avec leur dynamisme. Le premier semestre 2023 témoigne d'une continuité constante à la hausse avec des demandes toujours régulières de permis d'aménagement déposés sur les quatre récents lotissements et la vente de quarante-quatre parcelles sur lesquelles l'aménagement d'autant de logements sera possible. Une autre évolution significative concerne en parallèle l'installation de panneaux photovoltaïques

À l'horizon 2025 verront le jour trente-deux maisons individuelles et vingt-quatre logements collectifs, dont douze sociaux.

dans une optique d'autoconsommation, phénomène à mettre directement en relief avec les coûts à la hausse de l'énergie, et favorisé par une baisse des prix facilitant l'accès à ces équipements.

En écho à cette évolution doivent être mis en perspectives

les atouts dont dispose la commune, notamment en termes d'infrastructures. En plus d'une situation géographique avantageuse à plus d'un titre, les équipements scolaires et périscolaires, les commerces au cœur du bourg, les équipements sportifs et le tissu associatif sont autant de points forts qui participent à l'attractivité de la commune. Projet phare du mandat en cours, les pratiques sportives seront d'ailleurs encore encouragées à travers la future Plaine des sports qui offrira d'ici 2025 un complexe sportif de grande qualité, tout en mettant la convivialité à l'honneur.



Permis de construire total.



La finalisation de l'extension offre une surface supplémentaire de 24 000 m<sup>2</sup>.

## Zone d'Activités Économiques de Brécharde De nouvelles parcelles disponibles à destination des entreprises

**Le projet d'extension de la Zone d'Activités Économiques (ZAE) de Brécharde s'est concrétisé en ce début d'année par la mise à disposition de parcelles supplémentaires destinées à l'installation de nouvelles entreprises.**

“ L'extension de la Zone d'Activités de Brécharde offre une surface supplémentaire de 24 000 m<sup>2</sup> divisible en parcelles de 800 m<sup>2</sup>. ”

La ZAE dans sa surface d'origine a permis l'implantation de près d'une soixantaine d'entreprises et n'offrait plus de terrains disponibles. Aussi cette extension était-elle d'autant plus attendue. Sous l'impulsion de Jean-Michel Rouillé, Maire de Soullans, et de son équipe, un projet d'agrandissement de la zone était prévu depuis plusieurs années, mais l'acquisition de nouveaux terrains a de fait demandé du temps, et ce d'autant plus que sous l'effet du transfert suite à la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) redéfinissant l'attribution des compétences à chaque collectivité territoriale, le

développement économique est en outre devenu une compétence communautaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, tout en restant dans une démarche d'accompagnement des communes.

### 24 000 m<sup>2</sup> divisibles en parcelles de 800 m<sup>2</sup>

Aboutissement d'un travail collectif et technique, l'extension offre une surface de 24 000 m<sup>2</sup> divisible en parcelles à partir de 800m<sup>2</sup> sur la base d'un prix de vente fixé à 30 € HT le m<sup>2</sup>.

### Un triangle géographique très favorable

Située au confluent des bassins économiques de Challans et Saint-Gilles-Croix-de-Vie, la ZAE de Brécharde bénéficie d'un axe géographique stratégique. L'attractivité du territoire est forte et la politique volontariste des élus et acteurs économiques vise en ce sens à accueillir des entreprises dans l'optique de créer des richesses et des emplois.

Le Service Développement Économique de la Communauté de Communes Océan-Monts dont dépend la ZAE de Brécharde est en charge du suivi des dossiers de demandes déposées par les entreprises et se tient à disposition pour toute prise de contact. Constituée de quatre agents, l'équipe du service ambitionne de proposer un véritable accompagnement dédié et sur mesure aux apporteurs de projets, tout en offrant une optimisation foncière qui convienne le plus adéquatement possible aux entreprises.

### Renseignements

Service Développement Économique  
 ■ par téléphone au 02 51 59 87 99  
 ■ par mail à ludovic.mbungue@omdm.fr  
 Autres informations pratiques à retrouver sur le site  
<https://www.entreprendre-paysdemonts.fr/>



Les visiteurs sont guidés par Manon Brohan, médiatrice scientifique.



Le parcours pédagogique comporte treize panneaux ludiques et instructifs.

## Assainissement

# Un parcours pédagogique inauguré à la station de traitement des eaux usées

**Inaugurée en juin 2022, la nouvelle station de traitement des eaux usées située rue de la Douve à Soullans s'est récemment dotée d'un parcours pédagogique et a ouvert ses portes au public à l'occasion de trois journées exceptionnelles. Deux autres suivront au mois de septembre.**

À l'occasion de visites guidées proposées par une médiatrice scientifique, le public de scolaires et d'adultes est ainsi invité à découvrir le fonctionnement de la station en parallèle de la gestion du cycle de l'eau. Dans un souci de préservation des ressources, l'initiative sensibilise également en fin de parcours aux écogestes.

« Ce parcours pédagogique a été pensé pour capter l'attention du public à l'oral, avec des panneaux ou des jeux.

Manon Brohan,  
médiatrice scientifique

Les CM1/CM2 de l'école publique Charles Milcendeau et les CM1 de l'école privée Les Roseaux ont été les premiers à visiter la station, le jour-même de l'inauguration du parcours. Des tablettes numériques ont dès le départ été confiées à de petits groupes, les invitant à suivre un programme dédié, à la fois ludique et informatif. Grâce à cet outil, les élèves ont suivi le circuit d'Aeve, petite goutte d'eau emblème du parcours, depuis son arrivée sur le site de la station, jusqu'à son

retour dans le milieu naturel. D'une durée de deux heures, la visite est par ailleurs marquée par des temps d'arrêt devant les treize panneaux installés sur le parcours, soit autant d'occasions pour les médiatrices d'aborder des points stratégiques du cycle de l'eau.

« Ce parcours pédagogique a été pensé de sorte à capter l'attention du public tant par l'oral, que par la lecture des panneaux ou encore au travers des jeux proposés via la tablette numérique. Chacun peut ainsi trouver le canal informatif auquel il est le plus réceptif. »

Manon Brohan, médiatrice scientifique

Par effet de transfert en application de la loi NOTRe, l'assainissement est depuis 2018 une compétence communautaire. Aussi les élus de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts encouragent-ils les visiteurs à venir découvrir le site. « Inaugurée en juin 2022, cette station d'épuration calibrée pour 5 000 équivalents habitants a été construite selon des normes environnementales qui vont bien au-delà des exigences européennes. L'eau est une denrée qui va devenir de plus en plus rare. À travers ce parcours pédagogique, notre territoire a souhaité s'engager dans une communication auprès du public enfant, mais aussi adulte, sur le cycle de l'eau, et je souhaite que beaucoup de scolaires et adultes viennent découvrir l'intérêt du traitement

de l'eau. », incite Jean-Michel Rouillé, Vice-Président de la Communauté de Communes et Maire de Soullans.

### Cinq journées d'ouverture exceptionnelle au grand public

Trois premières journées ont permis au grand public de venir découvrir la station les 24 mai, 23 et 24 juin et deux autres sont d'ores et déjà programmées les vendredi 22 et samedi 23 septembre 2023. Trois départs seront de nouveau proposés à 10h, 14h et 16h. Les visites seront accessibles uniquement sur réservation à effectuer auprès de la Communauté de Communes Océan-Marais de Monts par téléphone au 02 51 58 07 89. Les demandes de visite pour les groupes scolaires sont quant à elles à adresser par mail à : [votrevsite@omdm.fr](mailto:votrevsite@omdm.fr).

### Infos pratiques

Station de Traitement des Eaux Usées, Rue de la Douve à Soullans. Visite gratuite d'une durée de 2h, uniquement sur réservation. Tout public, conseillée à partir de 7 ans (deux programmes adaptés sur tablette). Renseignements en ligne sur le site [www.omdm.fr](http://www.omdm.fr).



## Environnement Solutions pratiques pour réduire nos déchets

Le Centre Technique Intercommunal est à votre disposition pour :

- obtenir des informations sur les consignes de tri des déchets,
- procéder à des changements de contenueurs (emménagement, bac cassé...)
- récupérer des bacs jaunes pour vos emballages et récupérer les bacs bleus (pour les papiers)
- acheter les bacs à verre et composteurs.

### Tarifs

- Composteur (60% pris en charge par la Communauté de Communes) :  
445 litres : 15 € - 620 litres : 30 €
- Bio seau : 2,50 €

### Renseignements

Le CTI est ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

- 10, Rue des Chevilles - Zone du Clousis  
85160 Saint Jean de Monts
- 02 51 59 98 90
- accueil.cti@omdm.fr

Plus d'infos sur le site : <https://www.oceanmaraisdemonts.fr/Environnement-Dechets/Gestion-de-vos-dechets>



# Passez en mode zéro déchet !

Nos solutions :

### + Lutter contre le gaspillage alimentaire

- Faire attention** aux dates de péremption
- Préparer** une liste de courses
- Cuisiner** les restes

### + Adopter une consommation durable

- Fabriquer vous-même** ou acheter à côté de chez vous
- Réparer** plutôt que jeter
- Donner** troquer ou revendre

### + mieux trier les emballages et les biodéchets

- Triier BIEN** les emballages
- Composter** les déchets de cuisine et de jardin
- Adopter** des poules

## = RÉDUIRE SES DÉCHETS

### de 30 à 50 % !

# Passez en mode zéro déchet !

## Valoriser les végétaux

Saviez-vous qu'en revalorisant vos végétaux, vous réduisez vos déchets de 30 à 50 % !

Des solutions s'offrent à vous :

**SOIT** vous déposez vos végétaux à la déchetterie où ils seront revalorisés.

**SOIT** vous valorisez vous-même vos déchets verts :

- Adoptez la tonte mulching (\*réglage sur votre tondeuse pour hacher l'herbe et la redéposer sur la pelouse)
- Broyez vos branchages et paillez vos sols avec les copeaux !
- Créez votre propre amendement grâce à la technique du compostage.

### Compostez !

La recette d'un bon compost

#### 70 %

**Déchets verts et humides :**  
épluchures fruits et légumes, tontes, fleurs coupées, restes alimentaires, marc de café...

#### 30 %

**Déchets bruns et secs :**  
branches broyées, paille, feuilles mortes et sèches...

**Mélanger**

**Aérer**

**Humidifier**

- Fini les aller-retours à la déchèterie !
- Fini les bacs de ramassage à vider, et fini les apports d'engrais !
- Rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme !
- Créez votre propre fertilisant !

**Adopter**  
la tonte mulching

**Broyer**  
les végétaux

**Pailler**



*Ceuf de Pâques sur le parvis de l'église.*



*Aménagement du pourtour de la mairie.*

## Services des Espaces Verts Embellissement de la commune

**La commune a dès le printemps bénéficié d'un remarquable embellissement, grâce au travail accompli par les agents en charge des Espaces verts.**

### Ateliers numériques Reconduction

Devant le succès rencontré l'an dernier après le lancement de l'initiative, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé de reconduire cette année les ateliers numériques proposant une initiation à la tablette numérique et au smartphone. Gratuites et destinées aux plus de 60 ans, ces sessions seront de nouveau animées par l'association régionale ASEPT des Pays de la Loire (Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires).

À raison de dix séances de deux heures proposées les lundis de 10h à 12h, les ateliers se dérouleront à l'Ancienne Mairie, située rue des Anciens Combattants, du 2 octobre au 18 décembre 2023 (les 2, 9 et 16 octobre, 6, 13, 20 et 27 novembre, 4, 11 et 18 décembre). Les inscriptions sont à effectuer auprès de la mairie, sachant que la participation est limitée à huit personnes.

Composée de neuf agents, l'équipe des services techniques est en charge de l'entretien des espaces verts, de la voirie et des bâtiments. Coup de projecteur sur des initiatives saluées pour leur valorisation de l'espace public.

Dans le cadre du lancement du Marché Nature et de ses animations, le parvis de l'église s'est paré à l'occasion du week-end de Pâques d'un œuf végétal composé de primevères de dimension spectaculaire, tandis que de petits lapins en bois sont venus agrémenter le parterre végétal à l'arrière de la mairie, faisant ainsi l'admiration des passants. Fruit d'une initiative spontanée, ces créations reflètent un réel engagement des agents.

À la faveur de compositions fleuries de toute part, le quartier de Bel Air face au château d'eau a pris des allures de promenade champêtre ! Cette réalisation est le résultat d'un projet confié aux agents après la destruction d'une partie des espaces verts de ce même secteur causée par les travaux de canalisation effectués en novembre dernier. L'équipe a imaginé une

entrée de bourg beaucoup plus agréable tout en sélectionnant avec soin des végétaux relativement peu gourmands en eau et résistants à la sécheresse, de même que des essences mellifères pour leur impact favorable sur la biodiversité. Népéta, lavande, romarin, centaurée, géranium, gaura, thym, origan, prunus, amandier d'ornement, arbre de Judée et ceanothe égayent désormais le quartier qui profite ainsi d'une belle mise en valeur, à la fois colorée et lumineuse.

Tout proche du local du Secours catholique, le mur à l'arrière de l'église est dorénavant habillé de plantes grimpantes, qui au fil des mois viendront palisser l'espace. Sélectionnés par les agents, clématites et jasmins vont ainsi s'épanouir et offrir leurs superbes fleurs qui rendront la liaison douce encore plus agréable.

Bon nombre de compliments sont parvenus à la mairie, qui adresse en retour ses chaleureux remerciements à l'ensemble des agents du service des espaces verts pour ce travail d'embellissement de la commune !





*Sous l'œil avisé de Luna Guibert, animatrice du CDOS, les CE2 de l'école privée Les Roseaux ont dû faire preuve de coopération pour construire une tour de Fröbel.*

## Soullans, Terre de jeux 2024

# Participation de 89 élèves à la Semaine Olympique et Paralympique

**Labellisée Terre de Jeux 2024, la Ville de Soullans a permis à cinq classes des deux écoles publique Charles Milcendeau et privée Les Roseaux de participer à des activités sportives dans le cadre de la Semaine Olympique et Paralympique (SOP).**

Encadrés par cinq animateurs du Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de Vendée, les 89 écoliers de CE et CM participants ont ainsi enchaîné durant toute la matinée du vendredi 7 avril quatre ateliers de 25 minutes chacun, en plus de la découverte d'une exposition spécialement dédiée aux Jeux Olympiques. Au-delà de la sensibilisation à la pratique sportive et de la découverte de nouveautés, l'initiative avait également une portée sur l'inclusion, notamment au travers d'un atelier ciblé sur le guidage en binôme.

### Valorisation de l'esprit d'équipe

Lors de cette matinée, cohésion, coordination et programmation étaient au cœur des activités parmi lesquelles le tchoukball, la construction d'une tour de Fröbel ou encore la carte à énigme de la capitale sur laquelle sont recensés en plus des célèbres monuments tous les équipements sportifs et les disciplines qui figureront au programme des prochains Jeux d'été 2024.

Comme pouvaient en témoigner les cris de joie à chaque mission accomplie, l'expérience a incontestablement plu, et c'est avec les joues rougies par l'effort, mais aussi les yeux brillants de plaisir, que les jeunes sportifs ont quitté les salles de sport pour regagner sous un grand soleil les bancs de leur école respective.



*Les CM1 et CM2 de l'école publique Charles Milcendeau ont déployé réflexion et coordination pour résoudre la carte à énigme de la capitale.*



Dans un esprit «Belle époque», le film *Colette* de Wash Westmoreland a été projeté sur écran géant déployé dans le jardin du Musée.

## Musée Charles Milcendeau

# L'exposition temporaire *Quelle belle époque !* célébrée lors de la Nuit européenne des Musées

Installée depuis le 8 avril dernier, l'exposition temporaire *Quelle belle époque !* est à découvrir au Musée Charles Milcendeau jusqu'au 5 novembre 2023.

L'année 2022 a offert au Musée Charles Milcendeau un considérable enrichissement de ses collections grâce à de nombreuses acquisitions menées tout au long de l'année. L'hiver a laissé place à la restauration des œuvres nouvellement acquises, mais aussi à de remarquables travaux de modernisation du Musée. Très attendue, la réouverture du site offre ainsi au public l'opportunité de découvrir une nouvelle exposition temporaire *Quelle belle époque !*, installée depuis le 8 avril pour toute la saison 2023.

Pour parfaire les festivités, le vernissage de l'exposition s'est déroulé le samedi 13 mai à l'occasion de la Nuit européenne des Musées. Le temps d'une soirée, les visiteurs se sont ainsi laissé charmer par une ambiance inspirée du début du XX<sup>e</sup> siècle. L'événement a été lancé avec l'arrivée remarquable en convoi de plusieurs voitures anciennes desquelles ont défilé avec élégance seize membres de l'association Autrefois Challans, et dont les costumes d'époque ont été admirés de tous.

### Le talent de l'artiste reconnu à travers le monde

Dans son discours d'ouverture Jean-Michel Rouillé, Maire de Soullans et Vice-Président de la Communauté de Communes « Océan-Marais de Monts », a honoré la mémoire du peintre natif de la commune, dont le talent est aujourd'hui reconnu sur la scène internationale.

« Charles Milcendeau a immortalisé la ruralité vendéenne et a eu à cœur de décrire son pays natal. Il affectionnait les petites gens, mais aussi les scènes d'intérieur. Son œuvre, comme sa demeure, témoignent des rencontres, mais aussi des voyages qu'il a effectués tout au long de sa vie, notamment ceux en Espagne qui l'ont tout particulièrement marqué. »

### Quarante-huit œuvres inédites à découvrir jusqu'au 5 novembre

Cette exposition temporaire inédite met à l'honneur de nombreuses œuvres provenant de la collection d'Alain Jammes d'Ayzaç, ami du peintre et célèbre mécène. Sont ainsi exposées pour la première fois quarante-huit œuvres, dont vingt-cinq acquises par la Communauté de Communes et la Ville de Soullans, quatorze issues de prêts de partenaires et neuf provenant de dépôts.

### De belles perspectives en vue pour le Musée

Après l'anniversaire des 40 ans du Musée célébré l'an dernier, le territoire Océan-Marais de Monts projette encore d'accompagner le site classé Monument Historique vers de belles perspectives. Intégralement financé par le Ministère de la Culture, un partenariat en lien avec le Musée d'Orsay et le Musée Gustave Moreau va de fait permettre un travail de recherches portant

sur les relations qu'entretenait Charles Milcendeau avec ses contemporains. À cet effet, Carole Biron, chargée des collections au Musée Milcendeau, sera missionnée pour deux mois à Paris. D'autres travaux de restauration ont de même été annoncés dans l'optique de préserver le Musée et les œuvres qu'il abrite, tout en valorisant encore davantage le site, dont le jardin sera également réaménagé afin d'y retrouver l'environnement tel que l'avait imaginé le peintre à travers ses œuvres et croquis.

La candidature du Musée Charles Milcendeau sera en outre portée vers le label Maison des Illustres, détenu à ce jour par seulement quatre sites en Vendée, parmi lesquels la Maison de Georges Clémenceau et le Manoir de Réaumur.

Le public a profité durant toute la soirée de visites guidées, mais aussi de nombreuses animations : médiations proposées par les élèves du Collège des Pays de Monts et du Collège Saint-Jean Les Lauriers, investis dans le cadre du dispositif national La classe, l'Œuvre !, tirages de portraits photographiques façon XIX<sup>e</sup> avec Laura Aubrée, concert dédié au répertoire de l'époque par Mélanie Le Cam et Benjamin Goudéranche et pour finir la projection du film *Colette* de Wash Westmoreland sur grand écran déployé dans le jardin du Musée, agrémenté pour l'occasion de transats et plaids pour le confort des spectateurs.



Le Musée bénéficie d'une belle revalorisation grâce aux travaux de modernisation effectués en hiver dernier.



Les visiteurs se sont laissé séduire par l'animation Oiseaux chanteurs au jardin.

### Infos pratiques

Exposition temporaire *Quelle belle époque!* installée jusqu'au 5 novembre 2023. Visite guidée de l'exposition chaque jour, comprise dans le prix du billet selon les horaires.

De nombreuses animations sont prévues au musée cet été et notamment une nouveauté 2023, le festival « les Improbables », festival de découvertes artistiques de 16h à 22h30 les 20 et 21 juillet.

#### Renseignements :

■ 02 51 35 03 84

■ sur le site [www.musee-milcendeau.fr](http://www.musee-milcendeau.fr)

#### Horaires d'ouverture :

■ du 26 juin au 17 septembre 2023 : du lundi au dimanche de 14h à 19h.

■ du 21 octobre au 5 novembre 2023 : du mercredi au dimanche de 14h à 18h (fermé lundi et mardi).

## 20<sup>ème</sup> édition Rendez-vous au jardin

Sous l'égide du Ministère de la Culture, la vingtième édition des Rendez-vous aux jardins s'est déroulée les 3 et 4 juin 2023. Conçue pour éveiller les sens et faire découvrir à chacun la diversité et la richesse des jardins, la manifestation met en valeur depuis son origine l'art du jardin et le rôle essentiel qu'il joue pour notre bien-être. Le thème national « Les musiques du jardin » s'est ainsi invité au Musée Charles Milcendeau.

Le panel d'animations gratuites déclinées pour l'occasion a été très apprécié des visiteurs : découverte des oiseaux chanteurs au jardin avec la LPO, exposition des herbiers réalisés par les élèves de l'école publique Charles Milcendeau, dégustation de tisanes avec Nancy Michaud, balades sensibles dans le jardin, ateliers en famille sur le cyanotype du jardin, atelier pastel de dessins de fleurs, visites libres ou guidées de l'exposition temporaire *Quelle belle époque !*, visites guidées de la maison, conte musical « Myla et l'arbre bateau » et concert du chœur d'enfants du Conservatoire à Rayonnement Intercommunal Vibrato.

## École publique Charles Milcendeau La plaque dévoilée



Ornée d'azulejos, la plaque de l'école publique Charles Milcendeau a été officiellement inaugurée.

La plaque de l'école publique Charles Milcendeau, dont la fusion des entités maternelle et élémentaire est effective depuis septembre dernier, a été inaugurée le samedi 17 juin 2023 en présence de l'équipe pédagogique et de nombreux élus. L'attribution du nom du peintre s'est imposée comme une évidence. Une anecdote mentionne d'ailleurs que son père, qui tenait

une auberge face à l'église et véritable républicain, avait pour marque sa fierté écrit « école laïque » sur la casquette de son fils.

« Quel plus beau symbole que de donner le nom d'une personne qui a marqué notre histoire à Soullans, et qui aujourd'hui à travers son talent fait rayonner la commune à l'international ! La plaque est or-

née d'azulejos qui représentent ceux que Charles Milcendeau a peints dans sa maison du Bois Durand située dans le Soullandeau et qui est désormais classée Musée Historique. », a déclaré le maire, Jean-Michel Rouillé, tout en faisant le lien avec le Musée qui a célébré ses 40 ans l'an dernier.



Très apprécié, le troc plantes sera probablement reconduit l'an prochain.



Saveurs et convivialité ont ravi exposants et clients.

## Le Marché Nature

# Le bourg s'anime d'un nouveau rendez-vous mensuel durant toute la belle saison !

**Nouveau rendez-vous mensuel durant toute la belle saison, le Marché Nature est la concrétisation d'un projet porté à cœur par la Ville de Soullans.**

La perspective était en réflexion depuis quelque temps et espérée également de longue date par les Soullandais. Le souhait de voir le marché dominical étoffé avait d'ailleurs été exprimé à l'occasion de la soirée de bienvenue destinée aux nouveaux arrivants, organisée en septembre à la suite du Forum des associations et du bénévolat. Aussi est-ce avec un réel enthousiasme qu'a été annoncé à l'issue du Conseil Municipal du 9 mars 2023 le lancement de l'initiative.

Rendez-vous est ainsi donné sur la place Jean Yole le deuxième dimanche de chaque mois durant toute la belle saison, entre les mois d'avril et de septembre pour un temps fort de convivialité !

« Le souhait de la Ville de Soullans est d'offrir un marché convivial qui apporte une animation supplémentaire au cœur du bourg. Afin d'égayer encore un peu plus la matinée, chaque Marché Nature sera en plus agrémenté d'une thématique festive et spécifique durant toute la saison 2023. »

**Le souhait de la Ville de Soullans est d'offrir un marché convivial qui apporte une animation supplémentaire au cœur du bourg, avec à chaque date une thématique festive.**

Jean-Michel Rouillé,  
Maire de Soullans

### Producteurs et créateurs locaux

Au gré de leur flânerie, les passants peuvent ainsi aller à la rencontre de producteurs et créateurs locaux et découvrir sur les étals tout un panel d'articles consommables ou décoratifs. Certains exposants reviendront régulièrement d'un mois sur l'autre, tan-

dis que d'autres seront présents exclusivement certains dimanches. La Ville a fait le choix de sélectionner les exposants de sorte à ne pas concurrencer les commerçants soullandais, dans la volonté de créer une émulation.

### Au fil des mois ...

Aromates, articles de modelage et de résine, Champagne, charcuterie, chutney, confitures, créations et retouches de couture, farines, fleurs comestibles, huiles alimentaires, huile de massage, huîtres, miel, pâtisseries, salicorne, sel, tapenades... Autant de produits qui raviront les clients au fil des mois.

Pour toute demande concernant la possibilité de tenir un stand, renseignements auprès de la mairie :

■ 02 51 68 00 24

■ ou par mail à [contact@soullans.fr](mailto:contact@soullans.fr)



*Les élus souhaitent mettre la convivialité à l'honneur de ce nouveau rendez-vous mensuel.*

**MARCHÉ Nature** 2<sup>ème</sup> Dimanche de chaque mois.  
à SOULLANS d'Avril à Septembre 8h30 à 13h SOULLANS Place Jean Yole

### Infos pratiques

Marché Nature - Deuxième dimanche de chaque mois, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre, Place Jean Yole à Soullans de 8h30 à 13h.

## En 2023, à chaque mois sa thématique d'animation !

### Dimanche 9 avril

En lien avec la thématique du dimanche de Pâques, de nombreux clients se sont vu offrir des chocolats à l'occasion de l'inauguration du Marché Nature. Une petite douceur fort appréciée par les visiteurs !

### Dimanche 14 mai

Pour le deuxième Marché Nature, la place Jean Yole a été animée d'un troc plantes organisé en parallèle du marché réunissant producteurs et créateurs locaux. L'animation a fait le bonheur des amateurs

de nature, venus échanger graines, plants et boutures, mais aussi conseils et expériences, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Forte du succès rencontré, l'opération sera très certainement reconduite l'an prochain !

### Dimanche 11 juin

En clin d'œil à l'approche de la Fête de la musique, deux musiciens ainsi que des choristes sont venus égayer la place Jean Yole, incitant le public à reprendre en chœur les chants entonnés.

### Juillet, août, septembre ...

À chaque mois sa thématique d'animation surprise ! Les annonces seront dévoilées au fil des semaines sur le site de la Ville et sa page Facebook, ainsi que sur le panneau électronique Place Jean Yole.

Nous vous donnons rendez-vous pour partager des matinées conviviales les...

- Dimanche 9 juillet
- Dimanche 13 août
- Dimanche 10 septembre



2023

## Un budget ambitieux

- => Aucune augmentation des taux des impôts communaux
- => Une gestion rigoureuse des dépenses
- => La maîtrise de l'endettement
- => La poursuite des grands projets du mandat

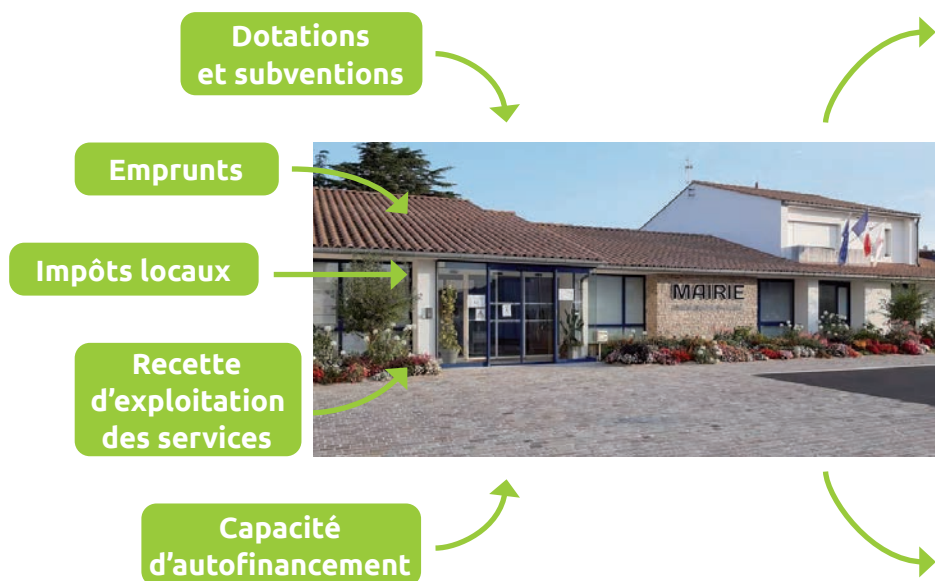
Le budget 2023 marque la mi-mandat. Malgré un contexte contraint ainsi qu'une inflation généralisée, le budget de la commune voté au Conseil Municipal du 13 avril 2023 se veut volontairement ambitieux.

L'excellente santé financière et le faible niveau d'endettement de la commune permettront de recourir à l'emprunt courant 2023 et ainsi de «maintenir les objectifs» par la poursuite d'investissements struc-

turants pour l'avenir tout en maintenant et améliorant les services de proximité à destination des soullandais.

## Comprendre le budget communal

### Recettes



### Dépenses

#### Investissement

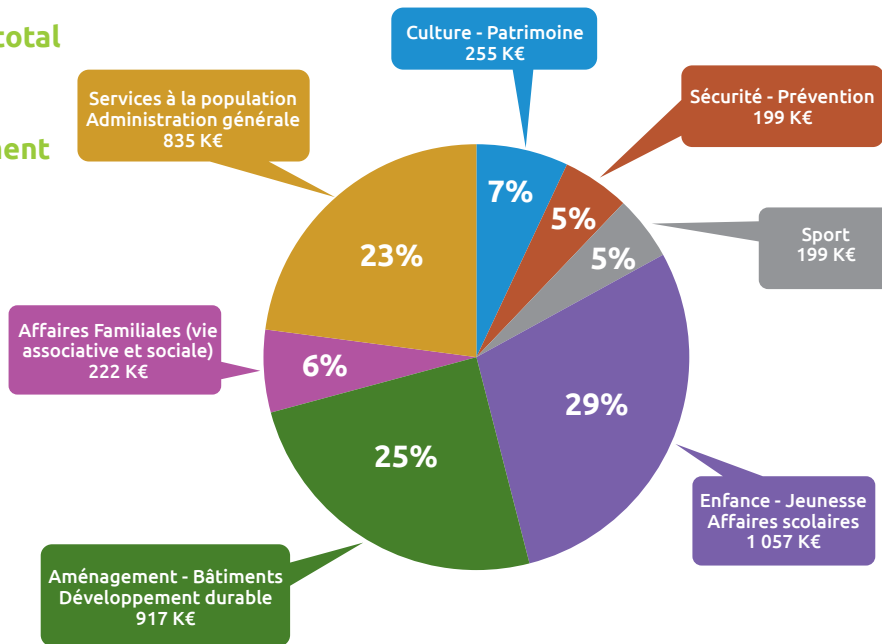
Les dépenses d'investissement sont constituées principalement d'achat de biens et de matériels durables, de la construction ou l'aménagement de bâtiments, de travaux, du remboursement en capital des emprunts...

#### Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement regroupent toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de tous les services de la collectivité, proposés à la population. Il s'agit principalement des charges de personnel, achats de fournitures, énergies, entretien des bâtiments communaux, prestations de services, contributions et subventions versées ...

# Des dépenses de fonctionnement Au service de la population

Répartition du total  
des dépenses  
de la section  
de fonctionnement



## Investir pour l'avenir en 2023\* Autour des 4 axes prioritaires du mandat 2020-2026

### Soullans ville dynamique

1

■ Acquisitions réserves foncières	122 000 €
■ Aménagement Ecole Publique Milcendeau (cour, toiture)	102 000 €
■ Renouvellement de matériel, mobilier, logiciels	90 000 €
■ Nouveaux équipements Espace Prévoirie	60 000 €

### Soullans une ville respectueuse de l'environnement

2

■ Effacement et extension réseau, relamping	200 000 €
■ Modernisation matériel de nettoyage, voirie	110 000 €
■ Entretien bâtiments communaux, travaux accessibilité	108 000 €
■ Sécurité incendie	12 000 €

### Soullans une ville qui allie sports, associations et loisirs

3

■ Construction d'un complexe sportif communal	6 425 000 €
■ Création d'un terrain de football	485 000 €
■ Rénovation des sanitaires du camping municipal	157 000 €
■ Acquisitions d'œuvres d'art - Musée Milcendeau	20 000 €

### Soullans une ville solidaire où il fait bon vivre

4

■ Avance sur construction lotissement communal	600 000 €
■ Création de liaisons douces	200 000 €
■ Voiries, aménagement du bourg	185 000 €
■ Travaux d'aménagement	75 000 €

\* Hors remboursement de la dette 254 000 €



# Conseils municipaux

## Extraits des délibérations

### 26 janvier 2023

#### Demande de subvention au titre de la DETR 2023 – Aménagement d'une plaine des sports, construction d'une salle multisports et de courts de tennis

Par délibération n°2020.88 du 5 novembre 2020, les membres du conseil municipal ont décidé d'aménager une plaine des sports, construire une salle multisports et des courts de tennis. Le montant prévisionnel de ces travaux est estimé à 4 919 700,00 € HT

Cette opération peut être financée par l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) exercice 2023 rubrique 1 - attractivité du territoire « Equipements de développement touristique, sportif et culturel », conformément à la circulaire préfectorale du 24 octobre 2022.

Le plafond maximum des dépenses subventionnables étant de 1 000 000 € HT, le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses	Montant HT	Financeurs	Montant	%
Travaux aménagement	4 919 700,00 €	ETAT (DETR)	500 000,00 €	10
		Commune de Soullans	4 419 700,00 €	90
Total	4 919 700,00 €	Total	4 919 700,00 €	100

La commune de Soullans s'engage à ne pas commencer l'exécution des travaux avant d'avoir reçu l'accusé réception l'autorisant à les démarrer.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver

- L'estimation de l'avant-projet définitif estimée à 4 919 700,00 €,
- Le plan de financement prévisionnel ci-dessus.

#### Cession des parcelles cadastrées section BC n°29, 101 et 125

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de céder les parcelles cadastrées section BC n°29,101 et 125 d'une surface de 3 107 m<sup>2</sup> situées route de la Gare, au prix de 92 000,00 € à la SCI de la Gare.

#### Exclusion du champ du droit de préemption urbain des ventes de lots des lotissements « L'Oiseau du Paradis » et « Le Petit Paradis »

La commune a mis en place un droit de préemption urbain par délibérations en date du 22 février et 11 mai 2017.

Dans la mesure où la commune n'a pas d'intérêt à exercer son droit de préemption urbain pour les parcelles relatives aux lotissements « L'Oiseau du Paradis » (PA n° 085 284 21 C 0005 accordé le 14/04/2022), « Le Petit Paradis » (PA n° 085 284 22 C 0002 accordé le 24/05/2022), il sera proposé de les exclure du champ de droit de préemption urbain.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'exclure les lotissements mentionnés du champ d'application du droit de préemption urbain pour une durée de 5 ans.

#### Convention de transfert des équipements communs du lotissement « Le Clos du Val de Vie »

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accepter le transfert de la voie et espaces communs du projet de lotissement « Le Clos du Val de Vie » dans le domaine de la commune, une fois que les constructions auront été réalisées à hauteur de 80 %.

#### Suppressions et créations de postes

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- de supprimer un emploi d'adjoint administratif territorial à temps complet et de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023,
- de supprimer un emploi d'adjoint territorial d'animation à temps incomplet (29,5/35) et de créer un emploi d'adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> classe temps incomplet (29,5/35), à compter du 1<sup>er</sup> février 2023,
- de supprimer un emploi d'attaché contractuel à temps complet et de créer un emploi d'attaché à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> février 2023.

#### Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

Monsieur le trésorier Principal de Challans a transmis un état de produits communaux à présenter au conseil municipal, pour décision d'admission en non-valeur, dans le budget de la commune.

Il s'agit de créances communales pour lesquelles le trésorier n'a pu aboutir dans les procédures de recouvrement qui s'offraient à lui.

Le montant total des titres à admettre en non-valeur s'élève à 1 090,26 €.

Ces titres concernent les frais de branchement au réseau d'assainissement (de 2014) et des frais liés à la restauration scolaire, centre de loisirs et problème d'arrondi.

Le conseil municipal à l'unanimité décide d'admettre en non-valeur les créances communales dont le montant est précisé ci-dessus.

### 9 mars 2023

#### Installation d'une nouvelle conseillère municipale suite aux démissions

Considérant que Mme Géraldine RAYMOND a démissionné de son poste du conseil municipal,

Considérant que M. Florent BILLET, a décliné la possibilité d'intégrer le conseil municipal en démissionnant,

Considérant que Mme Marie-France BERTAUD, a accepté de siéger au conseil municipal,

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prendre acte de l'installation de Mme Marie-France BERTAUD au sein du conseil municipal.

#### Débat d'orientation budgétaire 2023

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire sur la base du rapport.

#### Acquisitions et cessions foncières réalisées par la commune en 2022

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prendre acte du bilan des acquisitions et cessions réalisées par la commune au cours de l'année 2022.

#### Rapports annuels sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif et non collectif pour l'exercice 2021

La Présidente de la communauté de communes Océan-Marais de Monts, adresse chaque année, un rapport retraçant l'activité sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de prendre acte de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'assainissement.

#### Restaurant scolaire et Accueil de loisirs : fourniture des repas

Les repas du restaurant scolaire et de l'accueil de loisirs sont fournis par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la commune de SOULLANS.

Il est nécessaire de conclure de nouvelles conventions entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale pour une durée d'une année afin de poursuivre ce partenariat.

Les repas du restaurant scolaire sont élaborés et transformés sur place par une cuisinière, durant les périodes scolaires, extra-scolaire et les vacances.

Le prix du repas facturé est de :

- Pour l'accueil de loisirs : 3,02 euros
- Pour le restaurant scolaire : 2,55 euros

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les termes des conventions à intervenir entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale.

#### Convention entre ESNOV et la commune de Soullans

ESNOV Chantiers (Nature et Environnement), 8 rue de la Poctière 85300 Challans, propose d'effectuer le nettoyage, dé-



broussillage des fossés et bassin d'orage, avec enlèvement des déchets :

- Lotissement des Tilleuls
  - Lotissement des Iris  
Chemin du Chai - Rue du Sancy
  - Les espaces verts derrière l'Office de tourisme
- La collectivité fait appel à cet organisme

d'insertion depuis plusieurs années. Il est proposé une convention pour une prestation de 3 jours. Le coût global s'élève à 1 980 euros (mille neuf cent quatre-vingts euros) (660,00 €/jours x 3 jours).

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir avec ESNNOV.

**Convention avec le SyDEV : travaux de déplacement du terrain de football d'entraînement**

Le conseil municipal est informé que dans le cadre du déplacement du terrain de football d'entraînement, le SyDEV a fait parvenir à la commune une proposition technique et financière de travaux détaillés ci-dessous :

Nature des travaux	Montant de la participation initiale (convention n° 2022.ECL.0343)	Montant définitif après étude d'exécution	Montant à prendre en compte pour l'avenant n°1
<b>Éclairage public</b>			
Travaux neufs	61 114,00 €	67 097,00 €	5 983,00 €
<b>Signalisation lumineuse</b>			
Travaux neufs	6 188,00 €	0,00 €	- 6 188,00 €
<b>Prestations accessoires</b>			
Prestations accessoires réseaux	0,00 €	875,00 €	875,00 €
<b>Montant total de l'avenant à la charge du demandeur</b>			<b>670,00 €</b>

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider la proposition de réalisation des travaux de déplacement du terrain de football d'entraînement

**Convention avec le SyDEV : programme annuel de rénovation de l'éclairage public 2023**

La compétence « éclairage public » est exercée par le SyDEV.

Dans ce cadre, le SyDEV a fait parvenir à la commune une proposition technique et financière relative à la rénovation de l'éclairage public en 2023, conformément au plan de rénovation pluriannuel validé par la commune. Les montants maximums de travaux et de participation se décomposent de la manière suivante :

Nature des travaux	Montant HT	Montant TTC	Base participation	Taux de participation	Montant de la Participation
<b>Éclairage public</b>					
Rénovation programme et suite aux visites de maintenance année 2023(*)	4 000,00 €	4 800,00 €	4 000,00 €	50,00%	2 000,00 €
<b>Total participation</b>					<b>2 000,00 €</b>

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider la rénovation de l'éclairage public existant pour l'année 2023.

**13 avril 2023**

**Approbation des règles et durées d'amortissement de la nomenclature comptable et budgétaire de la M57 développée**

La mise en place de la nomenclature comptable et budgétaire M57 implique de fixer le mode de gestion des amortissements des immobilisations. Le champ d'application reste défini par l'article R2321-1 du CGCT qui fixe les règles applicables aux amortissements des communes.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'adopter le principe de l'amortisse-

ment au prorata temporis,

- de fixer les durées d'amortissement par catégories de biens
- de fixer à 1000 € TTC le seuil des biens de faible valeur, en-dessous duquel l'amortissement sera effectué en 1 année au cours de l'exercice suivant leur acquisition. Ces biens seront sortis de l'actif et de l'inventaire comptable, dès qu'ils seront intégralement amortis, c'est-à-dire au 31 décembre de l'année qui suit celle de leur acquisition.

**Approbation du règlement budgétaire et financier de la nomenclature comptable et budgétaire de la M57 développée.**

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver le Règlement Budgétaire et Financier de la nomenclature comptable et budgétaire de la M57 développée.

**Approbation des comptes de gestion**

**2022 dressés par Monsieur Patrick**

**JONCOUR, receveur municipal :**

**budget principal, budget annexe**

**« lotissements », budget annexe**

**« maison médicale » et le budget annexe**

**« lotissement Le Clos de la Scierie »**

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 27 février 2023.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de déclarer que les comptes de gestion dressés, pour l'exercice 2022 par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes.

**Approbation des comptes administratifs 2022 : budget principal, budget annexe « lotissements », budget annexe « maison médicale » et le budget annexe « lotissement Le Clos de la Scierie »**

Le dossier a été présenté en commission « Finances » le 27 février 2023.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'adopter les comptes administratifs de l'exercice 2022 arrêtés comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de clôture	
Fonctionnement	854 599,61 €
Investissement	952 941,35 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS	
Fonctionnement	473 090,39 €
Investissement	- 232 855,44 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CLOS DE LA SCIERIE	
Investissement	100 000,00 €
BUDGET ANNEXE MAISON MEDICALE	
Fonctionnement	39 187,92 €
Investissement	- 20 828,86 €

Soit un résultat de clôture global, hors restes à réaliser, de 2 166 134,97 euros.

**Affectation du résultat aux budgets 2023**

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- d'affecter en recette d'investissement du budget principal primitif 2023, un excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 854 599,61 euros.
- d'affecter en recette d'investissement du budget annexe « maison médicale » primitif 2022, un excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 39 187,92 euros.

**Avance remboursable du budget principal au budget annexe « lotissement le clos de la scierie » / approbation**

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de l'octroi d'une avance remboursable d'un montant de 600 000 euros par le budget principal au budget annexe « Le clos de

la scierie » qui fera l'objet d'un remboursement progressif sur les exercices suivants en fonction du rythme de l'encaissement des recettes et au plus tard à la clôture du budget annexe.

## Vote des taux de taxes locales 2023

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer, pour l'année 2023, les taux d'imposition comme suit :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 30,64 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 32,82 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 20,62 %

## Contrat d'association de l'école privée : vote du forfait élève pour l'année 2023

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer à 535 euros le forfait élève à retenir pour l'année civile 2023. A titre indicatif, le montant estimatif de la subvention est estimé à 535 x 217 élèves soit 116 095 euros.

## Fournitures scolaires aux enfants des établissements public et privé de Soullans

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'allouer pour l'année 2023 la somme forfaitaire annuelle de 35,50 € par élève fréquentant les établissements d'enseignement public et privé de Soullans.

## Subvention :

### au Centre Communal d'Action Sociale

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder pour l'année 2023 une subvention de 17 000 euros au Centre Communal d'Action Sociale.

### à l'amicale du personnel communal

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder pour l'année 2023 une subvention de 150 euros par agent adhérent à l'amicale du personnel, soit un montant estimatif de 3 600 euros.

## Vote d'une subvention exceptionnelle

### à l'Amicale de Pêche Soullandaise

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'Amicale de Pêche Soullandaise d'un montant de 255 euros,

### à l'association « Les Joyeux Petits Souliers »

Après délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association « Les Joyeux Petits Souliers » d'un montant de 4 392 euros,

## pour les sorties classe découverte avec nuitées pour les écoles élémentaires de Soullans

Le conseil municipal à l'unanimité, décide

- d'accorder pour l'année en cours, une subvention « classe découverte » avec nuitées avec une prise en charge à hauteur de 50 % du coût du séjour, plafonné à 200 (deux cents) euros TTC par élève, sous réserve qu'il participe effectivement à une classe découverte ou assimilée,
- de préciser qu'il sera subventionné seulement un départ pour l'école publique et un départ pour l'école privée.

## Approbation du budget primitif 2023

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver le budget principal primitif de l'exercice 2023, qui s'équilibre en dépenses et recettes comme suit :

BUDGET PRINCIPAL	
Sections	
de fonctionnement	3 684 446,00 €
d'investissement	9 205 530,10 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENTS	
de fonctionnement	942 709,44 €
d'investissement	622 454,49 €
BUDGET ANNEXE MAISON MÉDICALE	
de fonctionnement	59 000,00 €
d'investissement	73 529,92 €
BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CLOS DE LA SCIERIE	
de fonctionnement	700 020,00 €
d'investissement	700 000,00 €

Voir article « Budget » pages 12-13

## Accueil de loisirs de Soullans : approbation des tarifs des séjours d'été

La commune organise des séjours d'été pour les enfants et les jeunes.

Cette année, trois séjours sont organisés :

- Un séjour pour les 5 / 6 ans
- Un séjour pour les 7 / 8 ans
- Un séjour pour les 9 / 11 ans

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver le prix des séjours d'été.

## Vote des subventions de fonctionnement aux associations

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer aux associations et organismes divers une subvention conformément aux tableaux ci-dessous :

ASSO. SPORTIVES	PROPOSITION
Hirondelles Soullandaises Basket Club	3 958,50 €
Danses 2000	1 696,00 €
Hirondelles Soullandaises Football	3 132,00 €
Tennis Club Soullandais	913,50 €
ASSO. CULTURELLES	
Bibliothèque Municipale Soullandaise	1 200,00 €
Les Tréteaux Soullandais	522,00 €
Soullans Animation Tourisme	2 200,00 €
ASSO. SCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE	
Amicale de l'école publique	410,00 €
ASSO. SOCIALES/SOLIDARITÉ/3 <sup>ème</sup> AGE	
ADMR de Soullans	8 700,00 €
ACPG CATM SOULLANS	80,00 €
ORGANISMES DÉPARTEMENTAUX ET DIVERS	
Secours catholique	300,00 €
<b>MONTANT TOTAL</b>	<b>23 112 €</b>

## Convention avec Vendée Eau : travaux hors programme

Des travaux d'extension du réseau d'eau potable sont nécessaires afin de desservir 6 logements, rue de l'Océan, rue de Saint Hilaire et rue de la Rive.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de valider le projet d'extension du réseau d'eau ainsi que la convention à intervenir avec Vendée Eau.

## Quartier chemin de Moscou : convention de mise à disposition d'un terrain pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique

Au chemin de Moscou, il est nécessaire d'autoriser une servitude au profit d'ENEDIS pour la réalisation d'un poste de transformation électrique.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver la convention à intervenir avec ENEDIS pour la mise à disposition d'un terrain par la commune pour l'implantation d'un poste de transformation de courant électrique.

## Conventions entre ESNOV et la commune de Soullans

ESNOV Chantiers (Nature et Environnement), 8 rue de la Poctière 85300 Challans, propose

- d'effectuer le désherbage sélectif des voiries du bourg, avec enlèvement des déchets.

Il est proposé une convention pour une prestation de 17 jours. Le coût global s'élève à 11 220 euros (onze mille deux cent vingt euros) (660,00 €/jours x 17 jours).

- d'effectuer le soufflage et balayage des feuilles sur les trottoirs.

Il est proposé une convention pour une prestation de 3 jours. Le coût global s'élève à 1 980 euros (mille neuf cent quatre-vingts euros) (660,00 €/jours x 3 jours).

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'approuver les conventions à intervenir avec ESNOV.

## Avenant à la convention d'action foncière en vue de réaliser un programme mixte de logements entre l'E.P.F. de la Vendée et la commune de Soullans.

### Modification de l'article 3

Le montant de l'engagement financier de l'E.P.F. de la Vendée au titre de la présente convention est plafonné à 1 350 000 euros HT.

## Article 19.3 – « Fonds destiné aux travaux de requalification des friches industrielles » :

Ce dispositif permet de prendre en charge financièrement jusqu'à 80% des coûts des études et des travaux de requalification et de dépollution menés par l'E.P.F., sur des sites en friche dont il assure le portage.

Le montant définitif de la subvention sera calculé lors de la cession des terrains sur la base des dépenses réellement réglées.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide :

- de valider la modification de l'article 3 concernant l'augmentation de l'engagement financier de l'E.P.F. de la Vendée.
- de valider l'ajout de l'article 19.3 à ladite convention concernant la participation au titre de fonds « Friches ».



La Fête de la Musique s'est invitée dans le bourg le samedi 24 juin.



Marie-France Bertaud a été installée conseillère municipale le 9 mars 2023.  
Marie-France BERTAUD

## Nouvelle conseillère municipale Marie-France Bertaud

Suite à la démission en début d'année d'une conseillère municipale déléguée, la ville de Soullans a en application du Code électoral sollicité Marie-France Bertaud figurant en tant que candidate sur la liste venant à la suite des candidats démissionnaires. « Quand j'ai été appelée, je me suis accordé un petit temps de réflexion et j'ai décidé d'accepter de siéger au conseil municipal. Je pense que s'investir au sein de la commune est une expérience à vivre. », témoigne la nouvelle conseillère qui a été installée lors du conseil du jeudi 9 mars 2023. Elle intègre selon ses souhaits les commissions Jeunesse et Culture, présidées par Anne-Douceline Guillet, de même que celles des Associations, communication, sports et Conseil des Sages, auprès de Jacqueline Cariou. La mission de conseiller délégué au commerce est par ailleurs désormais assurée par Jean-François Chouin, 1<sup>er</sup> adjoint.

## Temps forts de partage Le Conseil des Sages



Les douze membres du Conseil des Sages, exception faite de l'un d'entre eux pour cause de déménagement, ont tous exprimé leur volonté de reconduire leur mandat pour une durée de deux ans, comme le stipule le règlement de l'instance consultative au terme des deux premières années suivant la nomination. Eu égard à la place libérée, Madame Yvette Séjourné intègre le Conseil sur nomination du Maire.

- À l'initiative du Conseil des Sages, la Fête de la Musique s'est invitée dans le bourg de Soullans le samedi 24 juin. Trois groupes, Accordéon-nous, Ban'Al et New Air se sont ainsi succédé de 19h à 23h sur la Place Jean Yole devant un public enthousiaste.
- Possibilité sera offerte de (re)découvrir l'exposition maraichine qui se tiendra

au Bureau d'Information Touristique durant les deux premières semaines du mois d'août.

- Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine sera organisée une visite gratuite du clocher de l'Église Saint-Hilaire, le dimanche 17 septembre de 14h à 19h.
- La visite d'une entreprise sera programmée dans le cadre des Journées régionales des visites d'entreprise : Informations à retrouver sur le site de la Ville et sa page Facebook.
- Rendez-vous est d'ores et déjà donné le vendredi 19 janvier 2024 à l'Espace Prévoirie pour assister à la projection d'un film intergénérationnel. Informations détaillées à suivre en fin d'année !

## Des idées et des actions concrètes Le Conseil Municipal des Enfants

Le premier semestre de l'année 2023 a permis la réalisation des projets proposés en début d'année scolaire par les jeunes élus.

- Les jeunes conseillers ont effectué une visite très instructive au sein du restaurant scolaire, dont ils ont pu découvrir la cuisine et le matériel. Au terme de la rencontre avec Noëlle, la responsable de la confection des repas, a été émise l'idée de mettre en place un menu à thème régulièrement.
- La fin du mois de mai a été marquée par la concrétisation du grand projet de l'installation d'un billodrome sur l'espace de jeux attenant au Foyer rural. Une réali-

sation qui ne passe pas inaperçue et qui fait la joie de bien des enfants !

- Dans la volonté de partager des temps de convivialité avec les résidents, une rencontre intergénérationnelle autour du chant a été organisée le 14 juin avec l'aide des bénévoles qui interviennent régulièrement pour la chorale, à l'EH-PAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) Les Châtaigniers. Les jeunes élus qui se sont entraînés à plusieurs reprises, avaient choisi un large panel de chansons avec des chanteurs de toutes générations comme Slimane, Bourvil, Michel Sardou, ou encore Claudio Capéo.



Le grand projet du billodrome est devenu réalité fin mai.



Encadrés par leurs enseignants et accompagnateurs, les soixante-neuf élèves de CM1 et CM2 ont vécu un séjour riche en animations.  
© École privée Les Roseaux

## École privée Les Roseaux

### La créativité au cœur de la classe découverte

« C'est une chance de voir grandir et s'épanouir nos élèves dans un univers autre que celui du cadre habituel de l'école. »

Estelle Desverronnières,  
directrice de l'école privée  
Les Roseaux

Après trois années de suspension de séjour eu égard au contexte sanitaire, l'École privée Les Roseaux a renoué cette année avec l'organisation à la mi-mai d'une classe découverte déclinée sur « Les Arts », fil conducteur dont l'école a fait sa grande thématique annuelle.

Situé à Lezay dans les Deux-Sèvres, le centre d'hébergement Le Loup Garou a ainsi offert un véritable dépaysement de trois jours aux soixante-neuf élèves de CM1 et CM2, partis au grand complet. Les enfants y ont découvert un immense espace niché en plein cœur du Poitou-Charentes sur lequel ils ont pu laisser libre court à leur imagination et créativité au fil des temps forts proposés.

Encadrés par une dizaine d'animateurs du centre, les cinq groupes constitués ont participé avec curiosité et enthousiasme aux activités spécifiquement sélectionnées en lien avec le fil rouge de l'école. Tous se sont ainsi impliqués collectivement, mais aussi individuellement, lors de séances de théâtre, Land art, soundpainting, réalisations artistiques et peinture végétale, en plus desquelles est venue s'ajouter en écho au programme d'histoire une animation sur l'école d'autrefois.

Dans un esprit de liberté, chacun a en plus été invité à choisir selon ses envies et préférences des activités parmi une sélection à la carte : vie des poneys, vie à la ferme, jardinage, construction de cabane, balade nature et bibliothèque.

« C'est une chance de voir grandir et s'épanouir nos élèves dans un univers autre que celui du cadre habituel de l'école. Chacun a pu s'investir personnellement à l'occasion d'activités de grande qualité et créer des liens autrement. Cette expérience constitue une vraie richesse, tant pour eux que pour nous, enseignants. »

Estelle Desverronnières, Directrice

#### Renseignements

19 rue du Marais Breton - 85300 Soullans. 02 51 93 14 13



Sous les conseils avisés du journaliste Elliot Clarke, les élèves ont procédé eux-mêmes à l'enregistrement de leur journal télévisé.  
© NC

## École publique Charles Milcendeau

### Les CE2/CM1 ont réalisé eux-mêmes un journal télévisé

« On a beaucoup travaillé sur le naturel face à la caméra, aussi bien pour le texte que pour l'image. »

Marie-Christine Lopez,  
enseignante

Les élèves de CE2/CM1 de Marie-Christine Lopez ont eu l'opportunité de suivre cette année le projet d'éducation aux médias proposé par la Communauté de Communes Océan-Marais-de-Monts.

« J'ai toujours beaucoup aimé ce parcours média qui offre une expérience unique aux élèves. Podcast et radio ont été abordés les années précédentes, alors lorsque j'ai appris en février dernier qu'Elliot Clarke, le journaliste en résidence, maîtrise également la vidéo, j'ai aussitôt décidé de foncer ! », révèle avec enthousiasme l'enseignante pour qui sonnera l'heure de la retraite en ce mois de juillet.

Guidés par les précieux conseils du journaliste et de leur enseignante, les vingt élèves ont ainsi relevé le challenge de réaliser eux-mêmes un journal télévisé amusant mais aussi instructif, en seulement cinq semaines, à raison d'une intervention du professionnel par semaine. Un considérable travail sur le naturel face à la caméra, aussi bien pour le texte que pour l'image, a en plus été fourni en classe pour parvenir à ce beau résultat.

Au programme du journal télévisé des enfants figurent cinq grands sujets : la cour de récréation comme élément d'amélioration des relations entre enfants, l'école à l'époque de nos grands-parents, les réseaux sociaux (sujet pour lequel ils ont réalisé un sondage auprès de cinquante élèves de l'école), le métier de vétérinaire et enfin le refuge de l'Arche de Noé (avec une interview réalisée sur le terrain).

« Ils se sont montrés motivés, concentrés et soucieux de bien faire, le résultat est très abouti avec en plus tout le naturel, la fraîcheur et la spontanéité qui caractérisent les enfants », conclut à l'issue du montage le journaliste qui a entretenu une belle dynamique avec la classe. L'expérience suscitera-t-elle des vocations ? Réponse dans quelques années ! En attendant, « L'Enfantastique, le JT des kids » est à découvrir sur :

<https://petitsjournalistesenpaysdemonts.wordpress.com/> !

#### Renseignements

Rue de l'École - 85300 Soullans. 02 51 68 01 95

# Le carnaval des enfants



École publique Charles Milcendeau  
Carnaval aux couleurs du Moyen-Age

Comme de coutume, l'Amicale de l'École Publique a déployé son énergie pour organiser un défilé le samedi 18 mars. Près de deux cents personnes se sont mêlées au cortège mené par une centaine d'enfants déguisés sur le thème du Moyen-Age. Princesses et chevaliers s'en sont donné à cœur joie au foyer rural où de nombreuses animations ont été réalisées sur le thème les attendaient : tir à l'arbalète avec bouchon en liège, chamboule tout avec de petits sacs en imitation peaux de vaches, courses à cheval-bâton et pinata. Un temps festif toujours très apprécié, par les petits, comme par les grands !

© Amicale de l'École Publique



École privée Les Roseaux  
Premier carnaval de l'école dans les rues !

Pour la joie des petits comme des grands, les 217 élèves de l'école ont réussi à se faufiler entre deux averses le samedi 18 mars pour défiler dans le bourg de Soullans pour la première fois et offrir un spectacle haut en couleurs et en musiques ! En guise de final, une flash mob et un goûter ont clôturé les festivités.

© École privée Les Roseaux

## 5<sup>ème</sup> saison Tifa, plus belle que la lune

**Dimanche 29 Octobre à 16h**

Née d'un grain de lune, Tifa, déjà petite faisait battre les cœurs de tous les garçons de son village. Sa beauté, sa luminosité

surpassaient celles de la lune, c'est pourquoi on l'avait appelée Tifayour, « plus belle que la lune ».

Sa mère, Tismine, rongée par la jalousie lui tendit un piège : Couic ! Elle l'emmena dans la forêt des sortilèges, un lieu dont personne n'était jamais revenu.

Tifa, grain de lune abandonné, parviendra-t-elle à devenir une femme adulte accomplie, une pleine lune ?



INFOS PRATIQUES

La boîte à musique de Gwenn.

## Saison culturelle Animations à la bibliothèque

**A partir du 23 juin  
Exposition des herbiers  
réalisés par les élèves  
CM1-CM2 de l'école  
Charles Milcendeau**

dans le cadre du parcours Environnement du CLEA. Ce travail est l'aboutissement de leurs connaissances et de leurs recherches dans les biotopes proches de chez nous : l'estran, la dune, la forêt et le marais.

■ Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

**Du vendredi 23 juin au 5 août  
Vente de livres d'occasion**

La bibliothèque vend ses livres déclassés à petits prix. Vous trouverez tous types de documents pour les petits et pour les grands.

■ Vente aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

**Vendredi 21 juillet à 10h  
« La boîte à musique  
de Gwenn »**

Cet atelier d'éveil musical propose une première approche du monde sonore pour bébé, à travers des lectures musicales, de l'éveil corporel, des chants et la découverte d'une grande variété d'instruments.

■ Atelier pour les 0-3 ans - Sur inscription.

**ATTENTION - Fermeture  
du 1<sup>er</sup> au 19 août inclus**

**Mercredi 18 octobre à 10h30  
Histoires et Cie  
« Spécial Enfantes »**

Dans le cadre de la manifestation « Les Enfantes », les tout-petits sont invités à écouter les histoires sélectionnées pour le prix « Les Enfantes », puis à voter pour sa préférée.

■ Pour les 0 à 3 ans - Entrée libre.



**Vendredi 27 octobre à 10h  
« La boîte à musique  
de Gwenn »**

◀ Voir descriptif ci-contre au 21 juillet.

Trois artistes complices, une danseuse à voix, une conteuse-marionnette à taille humaine et un magicien de sons, tissent le fil de l'histoire de Tifa et nous plongent dans une veillée de conte qui laisse imperceptiblement place à l'enchantement du spectacle vivant. Un spectacle tout public !

■ Espace Prévoirie - Gratuit

■ Réservation : office du tourisme de Saint Jean de Monts



**Samedi 28 octobre**  
**Des bonbons ou un sort ? !**  
**Préparez-vous au grand frisson pour Halloween !**



**A 10h30**  
**Histoires et Cie - « Frissons et Chair de poule »**

Petits et grands sont invités à venir déguisés pour frissonner ensemble le temps d'une matinée autour de lectures.

■ A partir de 4 ans - Entrée libre.

**A 14h00 - Escape Game « Tous contre Cornebidouille »**

Cornebidouille en a assez des enfants qui ne veulent pas manger leur soupe. Elle est vraiment furieuse et a décidé de ratatouiller les enfants : elle veut les faire disparaître avec sa formule magique ! Pas question de la laisser faire.

Il va falloir, comme Pierre, être plus malins qu'elle et trouver sa formule magique, pour la retourner contre elle. La suite d'énigmes est donc la confrontation entre les enfants et Cornebidouille.

■ Enfants de 6 à 11 ans - Sur inscription.

**LE MOT DE L'OPPOSITION**

L'été arrive à grands pas, et nous souhaitons que chaque Soullandais(e) puisse découvrir ou redécouvrir notre commune à pieds ou à vélo. Mais pour cela il faudrait plus de chemins sans voitures, ou partagés. Nous pensons aussi à des liaisons douces sécurisées vers notre centre-ville notamment pour que nos enfants puissent se rendre à leurs écoles à vélo sans danger. Nous espérons voir ce projet aboutir avant la fin du mandat.

Bonnes vacances !

Pour Soullans Osons - Vos élus :  
 Lorelei Villaret, Charlotte Rousset,  
 Frédéric Herberg

**Vendredi 10 novembre à 20h**  
**Mois du film documentaire**



Projection « I have a dream. Africa. »  
 Milan Bihlmann, Muammer Yilmaz | 2017 | 80'

Dans le cadre du mois du film documentaire, sur le thème « Prendre la parole en Afrique »,

en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vendée.

Ils ont traversé l'Afrique en sac à dos, afin de réaliser le rêve d'hommes et de femmes rencontrés au fil de la route. Ils ont traversé 7 pays, parcouru 8000 km, rencontré, échangé, aidé et parfois même changé des vies.

De ce parcours hors du commun, Milan Bihlmann & Muammer Yilmaz ont réalisé un documentaire fort et émouvant. 100% optimiste, il nous ramène à l'essentiel avec cette devise de Muammer et Milan « moins l'on s'occupe de soi, plus on peut s'occuper des autres ».

La diffusion du film sera suivie d'un temps d'échange.



■ Tout public - Entrée libre.

**Samedi 9 décembre à 15h**  
**Après-midi de Noël par l'association de la bibliothèque soullandaise**

Des histoires de Noël pour se plonger dans l'ambiance avant le grand jour ! Des lectures, un atelier de bricolage et un goûter vous seront aussi proposés.

■ A partir de 4 ans - Entrée libre

**Du 9 janvier au 23 mars**  
**Exposition « Aux origines du polar », en partenariat avec la Bibliothèque Départementale de la Vendée**



Cette exposition propose une galerie de douze portraits présentant les premiers auteurs incontournables du polar (Edgar Allan Poe, Arthur Conan Doyle, Maurice Leblanc, Gaston Leroux, etc.) et ainsi de comprendre ses origines.

Pour aborder le genre policier de manière ludique, cette exposition est accompagnée d'une sélection de jeux de société, accessible à tous les âges !



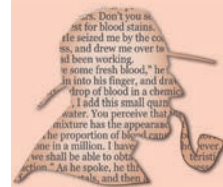
**Nuit de la Lecture**

**Vendredi 19 janvier**  
**A 18h00 - Dictée noire**

Venez tester vos connaissances en orthographe et en grammaire : une occasion d'apprécier le charme de notre langue à travers la dictée, issue de l'univers du roman policier. Et pas de panique, chaque participant s'autocorrige !

■ Ado / adulte - Entrée libre

**A 20h00 - Conférence d'Yves Simard : Bienvenue au 221B Baker Street, dans l'intimité de Sherlock Holmes !**



Plongée dans la création de Sherlock Holmes, son comparse John Watson et son ennemi Moriarty ! Qui était son auteur Arthur Conan Doyle ?

Qu'est-ce qui fait de Sherlock un personnage unique et fascinant ? Menez l'enquête et percez le mystère avec Yves Simard.

■ Ado / adulte - Entrée libre

**Samedi 20 janvier**  
**A 10h30 - Histoires et Compagnie : « Mystère et boule de gomme »**

Venez écouter des histoires et plonger au cœur d'intrigues policières.

■ Entrée libre - A partir de 4 ans

**A 14h00 - Escape game « Irène a disparu ! » en partenariat avec le ComJ**

A l'été 1870, Sherlock Holmes, Arsène Lupin et Irène Adler se rencontrent à Saint-Malo où ils deviennent d'inséparables amis. Au cours des 10 tomes de « Sherlock, Lupin et moi », ils vont vivre de nombreuses aventures policières un peu partout en Europe. Mais voilà qu'Irène a soudainement disparu !

Pour cette nouvelle enquête, ce sont aux enfants (à partir de 9 ans) de venir en aide à Sherlock et Lupin !

■ Sur Inscription.

# Agenda des manifestations 2<sup>nd</sup> semestre 2023

## Juillet

**Les hirondelles soullandaises  
Basket-club - VIDE GRENIER**  
Réservé aux particuliers

### Dimanche 23 juillet

■ Terrain entre le camping municipal et  
L'Espace Prévoirie

■ Ouverture 9h, pour les visiteurs

■ Tarif : 10 € les 3 ml pour les exposants

■ Gratuit pour les visiteurs

### Renseignements

■ 06 18 68 20 37

■ ou rouxelbasket85@orange.fr

**La Pétanque soullandaise  
CONCOURS DE PETANQUE**

### Tous les vendredis à 18h30

Concours en doublettes formées, ouvert à  
tous. Semi nocturne. Restauration sur place.

■ Boulodrome - Chemin du Stade

■ Adulte et étudiant : 4 €

■ Moins de 16 ans : 2 €

### Renseignements

■ 06 82 33 06 37

■ ou saintmaxentroland@gmail.com

**Le club de l'amitié soullandaise  
REPAS DANSANT**

Pour fêter l'été, un repas dansant est orga-  
nisé. Traiteur Tony Riant - Musicien Alain  
Petiteau.

### Mercredi 5 juillet à 12 h

■ Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

■ Adhérent : 25 €

■ Non adhérent : 41 €

■ Réservation avant le 30 juin 2023

### Renseignements

■ 02 28 10 97 61 (Christian Cossais)

■ ou 06 62 57 83 14 (Lorette Perrier)

■ clubamitiesoullandaise@hotmail.com

## Août

**Les peintres du Marais  
de Soullans - EXPOSITION**

Atelier libre tous les vendredi après-midis.  
Techniques : huile, acrylique, pastel aqua-  
relle au Bureau d'information Touristique  
(office tourisme).

### Exposition 1<sup>ère</sup> quinzaine d'août

■ Bureau d'information Touristique

Place Ledesma (15 Place Jean Yole)

■ Entrée gratuite

### Renseignements

■ 06 72 53 58 79

■ ou lacmartine@gmail.com

**La Pétanque soullandaise  
CONCOURS DE PETANQUE**

### Tous les vendredis à 18h30

*Voir publication de juillet ci-contre*

**Société de Chasse la Maraîchine  
BALL-TRAP ANNUEL**

Tir à la fosse et « rabbit ». Cartouche et  
prêt de fusil. Buvette et jeux sur place.

### Les samedi 5 et dimanche 6 août

■ Lieu-dit La Chaussée à Soullans

### Renseignements

■ 07 70 44 08 61

■ ou fabrice.naulleau@gmail.com

**La Boule en bois Soullans-Riez  
CONCOURS DE BOULE EN BOIS**

Traditionnel concours de boules en bois ven-  
déennes. Restauration possible sur place.

### Dimanche 13 août de 9h à 19h

■ Boulodrome - Chemin du Stade

■ Gratuit

### Renseignements

■ 06 16 20 41 49

■ ou jsl1.chab@gmail.com

**La Pétanque soullandaise  
CONCOURS DE PETANQUE**

Sous l'égide de la FFPJP, la pétanque soul-  
landaise organise 1 concours de pétanque  
réservé aux licenciés.

### Dimanche 27 août

■ Début des inscriptions à 13 h

■ Boulodrome - Chemin du Stade

■ Adultes et étudiants : 4 €

■ Moins de 16 ans : 2 €

### Renseignements

■ 06 82 33 06 37

■ ou saintmaxentroland@gmail.com

## Septembre

**Aux Mains Créatives du Marais  
JOURNEE EUROPEENNE  
DU PATRIMOINE A SOULLANS**

En collaboration avec l'association « Aux  
Mains Créatives du Marais », l'atelier  
mcd85 propose des visites au sein de son  
lieu de création sur rendez-vous.

### Les vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 septembre de 10h à 18h

■ Entrée gratuite - Durée 1 heure

■ 19 Chemin des Landes - Soullans

### Renseignements

■ 06 60 90 70 30

■ ou mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr

**Le club de l'amitié soullandaise  
DEJEUNER SPECTACLE**

La noce maraîchine « La noce d'la feuille à  
Zidore des années 1920 »

## INFOS PRATIQUES

### Dimanche 24 septembre à 12h30

■ Salle du Pouct'on au Fenouiller

■ Tarif : 53 € si 40 personnes minimum

■ Réservation avant le 15 août 2023

### Renseignements

■ 02 28 10 97 61 (Christian Cossais)

■ ou 06 62 57 83 14 (Lorette Perrier)

■ clubamitiesoullandaise@hotmail.com

## Octobre

**Soullans Animation Tourisme  
SOIRÉE MUSICALE « SOUVENIRS,  
SOUVENIRS... » ANNÉES 60 - 70 - 80**

Une soirée musicale pour le plaisir d'écouter,  
de chanter, de danser sur des grands  
classiques de musique interprétés par des  
musiciens passionnés : les Gypsies 70's

### Samedi 14 octobre de 20h30 à 2h

■ Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

■ Tarif adulte : 15 €

■ Réservation obligatoire, places limitées

### Renseignements

■ 06 68 84 32 12

■ ou sat.soullans@orange.fr

**L'atelier des petits points  
soullandais**

**PUCES DES COUTURIERES  
ET DES LOISIRS CREATIFS**

Vide grenier de matériel créatif.

### Dimanche 15 octobre de 10h à 18h

■ Foyer rural - Place de Ledesma

■ Gratuit pour les visiteurs

■ Pour les exposants : 5 € la table

### Renseignements

■ 06 32 13 33 98

■ ou sylvie.dillet9@orange.fr

**L'Association pour le don  
de Sang Marais et Monts  
COLLECTE DE SANG**

### Mercredi 18 octobre de 16h à 19h30

■ Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

■ Gratuit

### Renseignements

■ 06 72 15 21 54

■ ou bernard.baud6@wanadoo.fr

**Tennis Club Soullandais  
TOURNOI DE LA TOUSSAINT  
SOULLANS**

Tournoi de tennis catégories jeunes, sé-  
niors femmes et hommes durant les va-  
cances de la Toussaint (dates à confirmer)

■ Salles des sports 1 et 2 - Place Ledesma

■ Adultes : 19 €

■ Moins de 18 ans : 16 €

### Renseignements

■ 06 24 38 78 01

■ ou tennisclubsoullandais@gmail.com

■ ou chadel.tomeli@free.fr

## Novembre

### Les hirondelles soullandaises Basket-club

#### REPAS ANNUEL DU BASKET

Repas avec soirée dansante ouverte à tous.

**Samedi 4 novembre à 19h30**

■ Espace Prévoirie – Rue Saint Christophe

■ Tarif non défini

#### Renseignements

■ 06 18 68 20 37

■ ou repashsbc@gmail.com

### Chant'en danse, d'la goule ou païes STAGE DE DANSES DU SUD-OUEST ET BAL TRAD

**Samedi 4 novembre à 14h30**

Stage de danses du sud-ouest animé par Maryline Baubet et Jean-Paul Goulvestre – Accueil des stagiaires à partir de 14h.

**Samedi 4 novembre à 21h**

Bal trad animé par ZAM-TRAD

■ Foyer rural – Place Ledesma

■ Adulte : 8 €

■ Gratuit pour les moins de 15 ans

#### Renseignements

■ 06 32 79 79 28

### Le club de l'amitié soullandaise DEJEUNER CABARET

Organisé chez Tony Riant

**Samedi 11 novembre à 12h**

■ Salle les Ormeaux à Sallertaine

■ Tarif non communiqué

■ Réservation avant le 10 octobre

#### DEJEUNER SPECTACLE

Organisé par le groupe folklorique Le Marais Vendéen. Déjeuner « La poule au pot »

**Dimanche 19 novembre à 12h30**

■ Salle du Pouct'on au Fenouiller

■ Tarif non communiqué

■ Réservation avant le 20 octobre

#### Renseignements

■ 02 28 10 97 61 (Christian Cossais)

■ ou 06 62 57 83 14 (Lorette Perrier)

■ clubamitiesoullandaise@hotmail.com

### Soullans Animation Tourisme MARCHÉ DE NOËL

Une cinquantaine d'exposants (artisanat : décoration, bijoux ... et métiers de bouche) présentant des produits originaux seront présents à l'Espace Prévoirie. Animations pour les enfants : manège, structure gonflable, balade en calèche, photos avec le Père-Noël, maquillage.

**Le samedi 25 novembre de 14h à 19h**

**Le dimanche 26 novembre de 10h à 18h**

■ Espace Prévoirie – Rue St Christophe

■ Gratuit

#### Renseignements

■ 06 68 84 32 12

■ ou sat.soullans@orange.fr

## Décembre

### L'amicale de l'école publique VENTE DE JUS DE POMME ET SAPINS DE NOËL

**Samedi 2 décembre de 9h30 à 12h30**

Jus de pomme

Sapins produits en Vendée (Nordmann ou Epicéa) sur pré-commande et à retirer le samedi 2 décembre de 10h à 12h30.

■ Local de l'Amicale de l'école publique Charles Milcendeau

#### Renseignements

■ 06 06 45 70 42

■ aepsoullans@gmail.com

### Le club de l'amitié soullandaise REPAS DANSANT

Repas de Noël avec Tony Riant (Traiteur) et Alain Petiteau (musicien).

**Mercredi 13 décembre à 12h**

■ Espace Prévoirie - Rue Saint Christophe

■ Tarif à l'étude

■ Réservation avant le 1<sup>er</sup> décembre

#### Renseignements

■ 02 28 10 97 61 (Christian Cossais)

■ ou 06 62 57 83 14 (Lorette Perrier)

■ clubamitiesoullandaise@hotmail.com

### Les hirondelles soullandaises foot - 2<sup>E</sup> TOURNOI DE PALETS

**Samedi 16 décembre à 14h**

■ Salle de sports n°2

■ Adulte : 8 €

#### Renseignements

■ 06 33 28 80 54 (David Steven)

■ ou steven.david.85@hotmail.fr

### Soullans Animation Tourisme ANIMATIONS DE NOËL

Diverses animations de Noël pour petits et grands dans le centre-ville de Soullans.

**Du samedi 16 au mardi 26**

**décembre : Manège**

**Samedi 16 et dimanche 17**

**décembre**

Marché de producteurs, promenade en calèche, structure gonflable, animation musicale

■ Place Jean Yole

■ Gratuit

#### Renseignements

■ 06 68 84 32 12

■ ou sat.soullans@orange.fr

### L'Association pour le don de Sang Marais et Monts COLLECTE DE SANG

**Le jeudi 21 décembre de 16h à 19h30**

■ Espace Prévoirie – Rue Saint Christophe

■ Gratuit

#### Renseignements

■ 06 72 15 21 54

■ ou bernard.baud6@wanadoo.fr

## Divers

### Le Secours Catholique

La boutique solidaire du secours catholique est ouverte à tous. On peut y trouver des vêtements, chaussures, linge de maison, vaisselle, jouets objets divers...

**Tous les mercredis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h**

■ Secours Catholique - 10 Place Ledesma

#### Renseignements

■ equipelocalechallans@secours-catholique.org

### L'association danses 2000 ZUMBA ETE

Cours de renforcement musculaire, tous les mercredis soir du 5 juillet au 30 août de 18h30 à 19h30 et Zumba fitness de 19h30 à 20h30.

■ Foyer Rural

■ Adulte : 5 € ou 8 € les 2 cours

#### Renseignements

■ 06 21 39 26 97

■ ou associationdanses2000@gmail.com

### Le club de l'amitié soullandaise RANDO PEDESTRE

Parcours de 6 à 8 km à Soullans ou ses environs (co-voiturage selon destination)

■ Tous les lundis

■ D'avril à octobre 2023 : 9 h ou 9h30

■ De novembre 2023 à mars 2024 : 14 h

■ Départ : Parking Place Ledesma

■ Tarif : de 1,5 € à 2 € si covoiturage

#### Renseignements

■ 02 28 10 97 61 (Christian Cossais)

■ ou 06 24 42 91 97 (Jean Tessier)

clubamitiesoullandaise@hotmail.com

#### JEUX DE SOCIETE

Après-midi jeux : belote, scrabble, rummikub, chromino et goûter vers 16 h

■ Tous les jeudis à 14 h

■ Foyer Rural, place Ledesma

■ Tarif : 1 €

#### Renseignements

■ 02 28 10 97 61 (Christian Cossais)

■ ou 06 62 57 83 14 (Lorette Perrier)

#### ATELIER MEMOIRE POUR ADULTES

Des exercices sont proposés sur différents thèmes : culture générale, mémoire visuelle, exercice d'écriture, vocabulaire, géographie, réflexion,... et pause café.

■ Un jeudi par mois selon calendrier (sauf période estivale) à 9h30

■ Salle du terrain de Camping Rue Saint Christophe

■ Tarif : 10 € pour l'année

#### Renseignements

■ 02 28 10 98 75 (Danielle Deniau)

■ ou 06 62 57 83 14 (Lorette Perrier)



**Services publics**

<b>Mairie</b>	contact@soullans.fr	Rue de l'Océan	02 51 68 00 24
<b>Espace France Services</b>	france-services@omdm.fr	7 rue des anciens d'AFN 85167 Saint Jean de Monts	02 55 34 00 40
<b>Pompiers</b>		Challans	18 ou 02 51 68 06 90
<b>Gendarmerie</b>		Saint Jean de Monts	02 51 58 01 44
<b>Bureau de poste</b>		2 rue Charles Milcendeau	3631
<b>Bibliothèque municipale</b>		Place Jean Yole	02 28 17 26 83
<b>Centre des finances publiques</b>	Service de Gestion comptable	5 Rue de la Petite Voie Challans	02 51 49 54 00
<b>Conciliateur de justice</b>	le vendredi sur rendez-vous philbeauvallet@gmail.com	Espace France Services Saint Jean de Monts	07 86 16 37 72

**Culte**

<b>Presbytère</b>	soullans@diocese85.org	5 rue Charles Milcendeau	02 51 68 05 41 02 51 68 23 74 à Challans
-------------------	------------------------	--------------------------	---

**Ecoles et services enfance**

<b>Ecole publique Charles Milcendeau</b>	Mme PERAULT-ROUSSEAU ce.0850587B@ac-nantes.fr	Rue de l'École	02 51 68 01 95
	<a href="https://ecoleelementairerepublique-soullans.e-primo.fr/">https://ecoleelementairerepublique-soullans.e-primo.fr/</a>		
<b>Ecole privée maternelle et primaire</b>	Mme DESVERRONNIÈRES direction@soullans-lesroseaux.fr	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13
	<a href="https://soullans-lesroseaux.fr">https://soullans-lesroseaux.fr</a>		
<b>Centre de loisirs La Farandole</b>	M BONNEAU Alban	Rue de l'École	02 51 55 11 66

**Santé - Social**

<b>A.D.M.R.</b>		Secrétariat Rue des Anciens Combattants	02 28 10 34 13
<b>Assistantes Sociales</b>	Sur rendez-vous		02 51 49 68 40
<b>Service de soins infirmiers à domicile</b>	Mme VOISIN	Saint-Jean-de-Monts	02 51 59 16 96
<b>EHPAD Les Chataigniers</b>	M. BONNIN	Rue de l'Égalité	02 51 49 08 30
<b>Chirurgiens Dentistes</b>	M. RIVIÈRE Mme GABARD Mme D'ANGLEVILLE	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 52 38
<b>Cabinet d'infirmiers</b>	Mmes GROLIER, BOURON, COQUILLON et M. BELY	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 51 68 05 01
<b>Cabinet d'infirmières</b>	Mme DEVILLERS - Mme AUBRY Mme GUITTONNEAU	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 28 10 39 88
<b>Infirmière</b>	Mme JANSSOONE	20 Chemin du Pendy	06 77 31 02 42
<b>Kinésithérapeutes</b>	M. BERRUEL Mme BERRUEL	3 rue de l'Océan	02 51 68 17 40
<b>Médecin</b>	Dr ANTALUCA-OBEYA	Maison médicale 10 Place de Gaulle	02 51 68 74 02
<b>Orthophoniste</b>	Mme GABORIEAU	11 rue du Château d'Eau	02 51 68 89 14
<b>Ostéopathe</b>	Mme CHABEAUD	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	09 86 61 97 31 06 66 01 23 24
<b>Pédicure Podologue</b>	Mme BESSONNET	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	02 51 93 34 91
<b>Psychologue</b>	Mme BAUD	Maison médicale - 10 Place de Gaulle	06 87 11 00 25
<b>Pharmacie</b>	Mme DAHERON	5 place Jean Yole	02 51 68 01 40

**Bien-être**

<b>Réflexologie plantaire</b>	Mme PLANES	33 bis chemin de Heurtevent	06 62 45 36 98
	Mme BOURUMEAU	Sur RDV	06 07 52 99 30
<b>Sophrologie</b>	Mme BOUHIER	92 chemin de la roche aux chats	06 16 95 19 31

**Divers**

<b>Musée Charles Milcendeau</b>		Le Bois Durand	02 51 35 03 84
<b>Taxi Ambulance</b>	M. TANCRAV	7 impasse de Heurtevent	02 51 68 08 61



## Répertoire des associations Des activités pour tous les goûts

### Associations culturelles

<b>Atelier des petits points Soullandais</b>	Mme DILLET Sylvie	7 rue des Genêts	06 32 13 33 98	lespetitspointssoullandais@gmail.com
<b>Aux Mains créatives du Marais</b>	Mme DURAND Marie-Christine	19 chemin des Landes	06 60 90 70 30	mcdurand@porcelaine-en-vendee.fr <a href="http://www.porcelaine-en-vendee.fr">http://www.porcelaine-en-vendee.fr</a>
<b>Chant 'en danse</b>	Mme GIRARD Liliane	40 rue des Ormes	02 51 93 36 61	liliane-girard@laposte.net
<b>Comité de jumelage Ledesma-Soullans</b>	Mme BOURY Marie-Anne	Mairie de Soullans rue de l'Océan	06 83 37 04 27	jumelage.soullansledesma@gmail.com
<b>Échange amitié sans frontière</b>	M. BIRAUD Philippe	4 rue de Prévoirie	02 51 93 36 87	easfburkinafaso@free.fr
<b>Fée d'hiver</b>	M. BAUDRY Jean	2 route des Sables	06 62 33 27 06	showaucoeur@aliceadsl.fr <a href="http://www.showaucoeur.fr">www.showaucoeur.fr</a>
<b>La Bibliothèque Soullandaise</b>	Mme DUVAL Françoise	3 rue du Pressoir	02 51 35 19 11	
<b>LesArts</b>	Mme LEROY Isabelle	73 chemin du Bas Marais	06 33 64 44 65	assolesarts@hotmail.com
<b>Les Jardins familiaux de la Girade</b>	Mme LACALE Martine	7 chemin de Bréchard	02 51 49 18 34	lesjardinsdelagirade@hotmail.com
<b>Les Peintres du Marais</b>	Mme LACROIX Martine	13 Impasse Jacques Balmat 85000 La Roche sur Yon	06 72 53 58 79	lacmartine@gmail.com <a href="http://www.lespeintresdumarais85.fr">www.lespeintresdumarais85.fr</a>
<b>Les Tréteaux Soullandais</b>	M. RICHARD Jean-Marc	32 ter rue des Ormes	02 51 49 32 97	lestreteauxsoullandais85@gmail.com
<b>Soullans Animation Tourisme</b>	M. CROCHET Bernard	94 route de Challans	06 68 84 32 12	sat.soullans@orange.fr <a href="http://www.soullansanimationtourisme.fr">www.soullansanimationtourisme.fr</a>
<b>Soullans cadrement</b>	Mme GAREL-PEIGNÉ Yvette	18 rue de Nantes	02 51 68 59 44 06 23 52 36 73	yvette.garel@sfr.fr
<b>Vocalise</b>	Mme LE TOUCHE Chantal	5 chemin du Bois Ménard	02 51 35 68 62	vocalise85@gmail.com <a href="http://www.vocalise85.com">www.vocalise85.com</a>
<b>Zam-Trad</b>	M. MOINARD Luc	2 rue de la Rive	06 79 27 33 74	zamtrad@laposte.net

**Social - Solidarité - 3<sup>e</sup> Age**

<b>A.D.M.R. Soullans - Le Perrier</b>	Mme MERCERON Marie-Laure	25 rue des Aulnes	02 28 10 34 13	saad.soullans.leperrier@admr85.org www.admr85.org
<b>Alcool Assistance</b>	La Croix d'Or	Challans	02 51 35 11 27 06 45 10 83 69	jojo.louerat@gmail.com www.alcoolassistance.net
<b>Amicale des donneurs de sang</b>	M. BAUD Bernard		02 51 68 35 89	dondusang.saintjeandemonts@sfr.fr www.dondusang.net www.facebook.com/EFSpaysdelaloire
<b>Club de l'amitié Soullandaïse</b>	M. COSSAIS Christian	13 rue des Ormes	02 28 10 97 61	clubamitiesoullandaïse@hotmail.com
<b>Ecocyclerie Recyc'la Vie</b>	M. CABANETOS Christophe	10 Rue des Acacias	09 73 67 22 31	contact@recyclavie.fr
<b>Secours catholique</b>	Mme MIGNE Alette	94 route de la Gare	02 51 35 20 53	

**Associations scolaires, extrascolaires et enfance**

<b>Amicale de l'école publique de Soullans</b>	M. BROSSET Sylvain	14 rue de l'école	06 59 58 97 03	aepsoullans@gmail.com Page Facebook : Amicale de l'Ecole Publique Soullans
<b>A.P.E.L.</b>	Mme LE ROLLAND Faustine	11 rue du Chai	06 17 99 65 90	apel@soullans-lesroseaux.fr@yahoo.com
<b>O.G.E.C.</b>	M. AUMON Arnaud	19 rue du Marais Breton	02 51 93 14 13	arno.aumon@gmail.com Soullans-lesroseaux.fr
<b>Les p'tites grenouilles</b>	Mme BULTEAU Sylvie	5 impasse de Heurtevent	06 37 24 27 04	lesptitesgrenouilles85300@gmail.com

**Associations sportives**

<b>Amicale des boulistes</b>	M. CHABOT Ghislain	Les Brossis CHALLANS	06 16 20 41 49	Jsl1.chab@gmail.com
<b>Basket - Hirondelles Soullandaïses</b>	Mme ROUXEL Myriam	2 route du Soullandeau	02 51 39 70 63	hirondellesbasket@hotmail.fr https://www.basket-soullans.fr
<b>Danse à deux</b>	M. QUILLIEN Michel	26 chemin du Moulin Neuf	02 51 49 31 39 06 04 04 08 11	danseadeux.soullans@gmail.com
<b>Danses 2000</b>	Mme PENISSON Géraldine	25, rue des genêts Soullans	06 21 39 26 97	associationdanses2000@gmail.com
<b>Football - Hirondelles Soullandaïses</b>	M. RABALLAND Sébastien	19 rue des Tilleuls	06 68 24 90 40	hsfoot.85@gmail.com hirondelles-soullandaïse-foot.footeo.com
<b>Gymnastique Soullandaïse</b>	Mme PAGEAU Dominique	291 route du Soullandeau	06 15 58 36 74	gym.soullans@orange.fr
<b>Pétanque Soullandaïse</b>	M. SAINT-MAXENT Roland	24 chemin de la Braconne	02 51 58 89 03 06 82 33 06 37	petanque.soullandaïse85@orange.fr saintmaxentroland@gmail.com
<b>Tennis Club Soullandaïse</b>	M. ROBERT Charlie	22 rue du Château d'eau	06 24 38 78 01	chadel.tomeli@free.fr tennisclubsoullans@gmail.com

**Divers**

<b>A.C.P.G. - C.A.T.M.</b>	M. CHEVRIER Nicolas	70 route du Perrier	09 50 65 79 83 06 85 57 92 90	chevrier.nicolasetvalerie@neuf.fr
<b>Amicale de pêche Soullandaïse</b>	M. GUYON Bernard	69 route des Sables	06 18 64 24 33	pecheursoullandaïse@gmail.com
<b>Société chasse « La biche Soullandaïse »</b>	M. MARCOURT Pascal	1 impasse des Vignerons	06 25 33 08 95	pascal.marcourt@wanadoo.fr
<b>Société chasse « La Maraichine »</b>	M. NAULLEAU Fabrice	39 route de Soullans Le Perrier	07 70 44 08 61	fabrice.naulleau@gmail.com
<b>Société chasse « L'amicale paysanne »</b>	M. GARREAU Serge	14 chemin de la Grande Cheminée	06 87 21 47 60	david.garreau85270@gmail.com
<b>Syndicat des Marais</b>	M. GUYON Jean-Claude	172 route de Challans	06 07 81 85 78	jcguyon85@gmail.com

